



SAS RACINES
Service Comptabilité

75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	19306 /
Facture N°F24040235	

Perpignan, le 24/04/2024

Lieu des travaux : Commune de PONTEILLA Lieu-dit : Les Comètes Section : AA N° de parcelle(s) : 76 77 78 118 128 251 252 253 375

Objet : Mission Géomètre Expert
Lotissement "RACINE"

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO	MISSION GEOMETRE suivant convention du 15/04/2021				
SIT	SITUATION N° 7				
Pla-acq	Bornage périmétrique et de reconnaissance de limites	4 200,00		1.00	4 200,00
Eta-Plap	Numérisation du plan parcellaire (plan parcellaire général)	9 100,00		1.00	9 100,00
Imp-tra	Implantation des emprises voies et mitoyens pour les travaux (2 interventions)	8 300,00		0.85	7 055,00
Bor-lot	Bornage des lots après travaux	20 900,00		0.00	0,00
Pub-fon2	Documents cadastraux pour vente	2 500,00		1.00	2 500,00
Mon-rem	Montant de la rémunération : 45000 € HT				
Pla-ven	Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU , à la charge des acquéreurs : 660 € TTC par/ lot				
Geo-res	"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."				
Fact P	Facture partielle N°F22020123 du 28/02/2022 d'un montant de 9828€ TTC (8190€ HT)	-8 190,00			-8 190,00
Fact P	Facture partielle N°F22040246 du 27/04/2022 d'un montant de 2088€ TTC (1740€ HT)	-1 740,00			-1 740,00
Fact P	Facture partielle N°F22060380 du 30/06/2022 d'un montant de 4536€ TTC (3780€ HT)	-3 780,00			-3 780,00
Fact P	Facture partielle N°F22070433 du 29/07/2022 d'un montant de 3504€ TTC (2920€ HT)	-2 920,00			-2 920,00

Facture N°F24040235

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
Fact P	Facture partielle N°F23110648 du 28/11/2023 d'un montant de 2988 € TTC (2490 € HT)	-2 490,00			-2 490,00
Fact P	Facture partielle N°F24030161 du 25/03/2024 d'un montant de 3486,00€ TTC (2905,00€ HT)	-2 905,00			-2 905,00

Règlement par chèque ou virement

IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG

Facture payable au plus tard le 09/05/2024

Total HT € 830,00**TVA 20%** 166,00**Total TTC €** **996,00**

Emmanuel CRETIN-MAITENAZ



Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents, sauf accord dûment spécifié. Paiement par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la somme due, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros